



STADT EUPEN



VILLE D'EUPEN

Avis urbanisme
Enquête publique

Demande de permis d'urbanisme - n° BG/26/449

situé : Stendrich 214, 4700 EUPEN
cadastré : Div. 2/ section H / n° 76E- 76H
demandeur: Monsieur Merlin Creutz
Am Bahndamm 23
4700 Eupen

Le Collège communal fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite pour le projet susmentionné. L'autorité compétente pour la décision est le Collège communal. Les caractéristiques suivantes donnent lieu à une enquête publique:

Article D.IV.40: Dérogation plan de secteur
Le bâtiment est situé dans la zone agricole

Dimensions du garage:

Largeur: 4,00 m profondeur: 9,20 m hauteur: 4,49 m

La date de l'affichage est le **21.09.2026** et l'enquête publique aura lieu du **01.10.2026** au **15.10.2026** inclus.

Dans ce délai toute personne intéressée peut :

- consulter le dossier après rendez-vous préalable pendant les heures d'ouverture à l'adresse mentionnée,
- adresser des réclamations ou observations écrites au collège communal, soit par courrier ou par mail ou bien les remettre personnellement au conseiller en aménagement du territoire (CATU) de la ville d'Eupen en indiquant chaque fois le n° susmentionné de la demande du permis.
- formuler des réclamations et observations orales sur rendez-vous préalable (min. 24 h. à l'avance) ou bien lors de la séance de clôture auprès du conseiller en aménagement du territoire (CATU) de la ville d'Eupen.

De plus, le dossier peut être consulté après rendez-vous préalable (min. 24 heures à l'avance) les jeudis jusque 20.00 heures.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **15.10.2026** à 11.00 h.

contact : Collège communal d'Eupen
Service urbanisme et environnement
Am Stadthaus 1 à 4700 Eupen
Tél. : 087 59 58 33
E-Mail : urbanisme@eupen.be

Catu : Monsieur Benoît Pesch, Service urbanisme

heures d'ouverture : lundi - vendredi : 09.00 - 12.00 h.
mercredi : 14.00 - 16.00 h.
jeudi : 14.00 - 16.00 h.

Eupen, le 21.09.2026

Bernd Lentz
Directeur général



Thomas Lennertz
Bourgmestre

Les informations concernant le dossier peuvent être obtenues par téléphone ou par mail.

Une consultation est également possible après rendez-vous préalable.